



Loisirs

COURS D'ARTS PLASTIQUES

fiche de réinscription - année 2019/2020

cadre réservé à l'administration	
GU	fiche reçue le
culture	disponibilité <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
culture	confirmation le
GU	saisie le

Les documents suivants sont à joindre à cette fiche : **une copie du carnet de vaccinations du/des enfant(s), un justificatif de domicile pour les Neuillois (datant de moins de 3 mois)**. S'ils n'ont pas déjà été transmis pour une inscription à une activité (accueil collectif de mineurs) depuis avril 2019.

- Une fiche de réinscription doit être complétée par famille.
- La réinscription se fait pour une année entière et entraîne le paiement intégral du tarif annuel.
- Les réinscriptions sont prioritaires du 20/05 au 08/06/2019.

/// réinscription(s)

réinscription adulte(s)

		<i>merci de cocher le cours souhaité</i>		
	Prénom NOM	Lundi 17h00 à 19h00	mercredi 16h30 à 18h30	jeudi 18h00 à 20h00
1				
2				

réinscription enfant(s)

		Âge et classe	<i>merci de cocher le cours souhaité</i>		
	Prénom NOM	Âge et classe	mardi 18h00 à 19h30	mercredi 13h30 à 15h00	mercredi 15h00 à 16h30
3					
4					
5					
6					

/// tarifs

TARIF ENFANT NEUVILLOIS		TARIF ENFANT NON NEUVILLOIS
1ère inscription	2ème / 3ème... inscription	
99,50 €	83,50 €	149,00 €
TARIF ADULTE NEUVILLOIS		TARIF ADULTE NON NEUVILLOIS
90,00 €		149,00 €

/// paiement

en 1 versement en 3 versements

Paiement(s) auprès du guichet unique à la réception de la facture.

Modes de paiement : en espèces, par chèque à l'ordre de «régie guichet unique Neuville-en-Ferrain», par chèques-vacances ou par carte bancaire.



/// informations diverses

Le vol des effets personnels (vêtements, vélos...) que peuvent subir les élèves lors des cours n'est pas couvert par la responsabilité de la commune. Il appartient aux élèves, s'ils le souhaitent, de se rapprocher de leur assureur afin de se garantir contre ces vols éventuels.

La participation aux cours d'arts plastiques implique le respect des horaires.

/// cartes d'élèves arts plastiques

Afin de bénéficier de réductions dans certains magasins, merci de transmettre une photo d'identité qui sera apposée sur une carte à présenter en caisse lors de vos achats.

/// photographies

Dans le cadre des ateliers d'arts plastiques, des photographies sont réalisées au cours de l'année pour des articles, des supports numériques ou des plaquettes réalisées par le service communication de la Ville. Pour cela, une autorisation est demandée dès à présent.

Je soussigné(e) Monsieur et/ou Madame

- | | | | |
|--------------------------|--|--------------------------|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Autorise la réalisation et la divulgation de | <input type="checkbox"/> | mon image |
| <input type="checkbox"/> | N'autorise pas la réalisation et la divulgation de | <input type="checkbox"/> | l'image de mon / mes enfant(s) |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | mon image |
| <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> | l'image de mon / mes enfant(s) |

/// autorisation de sortie

Je soussigné(e) Monsieur et/ou Madame

- | | | |
|--------------------------|--|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Autorise mon / mes enfant(s) | à sortir seul(s) après les cours |
| <input type="checkbox"/> | N'autorise pas mon / mes enfant(s) | à sortir seul(s) après les cours |

Merci d'indiquer ci-dessous les coordonnées des personnes autorisées à reprendre votre/vos enfant(s), munies d'une pièce d'identité :

Prénom : NOM :

Tél. : Port. :

Lien de parenté :

Prénom : NOM :

Tél. : Port. :

Lien de parenté :

Prénom : NOM :

Tél. : Port. :

Lien de parenté :

Je déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales d'inscription aux cours mentionnés dans le règlement des ateliers d'arts plastiques.

Fait à, le

Signature :

Les cours reprennent le lundi 2 septembre 2019.

Une confirmation de réinscription sera adressée par courriel ou téléphone.

// Pour tout renseignement relatif à l'activité ou au cours, pour toute absence au cours de l'année ou autre information, veuillez contacter le service culture, centre André Malraux / 03 20 11 67 69 / cwoodun@neuvill-en-ferrain.fr

// Pour tout renseignement relatif à l'inscription (changement de coordonnées...), à la facturation ou au paiement, veuillez contacter le guichet unique, Hôtel de ville / 03 20 11 67 11 / guichet.unique@neuvill-en-ferrain.fr

Protection des Données personnelles : Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie de Neuville-en-Ferrain, pour la gestion des services en matière d'affaires scolaires, périscolaires, extra-scolaires et de petite enfance.

Elles sont conservées pendant toute la durée d'utilisation des services et sont destinées au Guichet unique, aux structures Petite Enfance, aux services Education et Jeunesse.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en écrivant à Madame le Maire, Hôtel de Ville, 1 place du Général de Gaulle, BP n°8, 59531 Neuville-en-Ferrain cedex ou par courriel à l'adresse contact@neuvill-en-ferrain.fr